

Communiqué des Présidents de CMCAS du Territoire Centre du 26 mai 2020

Chers bénéficiaires,

La situation sanitaire que nous vivons ainsi que les mesures qui l'accompagnent nous affectent depuis le 16 mars. La fermeture des écoles, des lieux recevant du public non indispensables à la vie du pays, le confinement ont été des événements impactant fortement notre quotidien. De nombreuses décisions ont dû être prises afin de garantir la sécurité des bénéficiaires et des acteurs des Activités Sociales, à l'image de l'annulation des séjours jeunes de février et des internationaux pour l'année, ou de la fermeture des centres jusqu'au 28 juin.

Depuis le 11 mai, un déconfinement progressif de la population est engagé. S'approche également la période estivale, suscitant beaucoup d'interrogations relatives aux conditions des séjours adultes et jeunes. En premier lieu, il est à noter que la réouverture des colos et l'accueil des enfants et des jeunes sont tributaires des mesures gouvernementales mises en place dans le cadre du plan de déconfinement.

Nous mettons actuellement tout en œuvre pour ouvrir les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) dans les meilleures conditions possibles. En effet, après une telle période, un vrai temps de vacances est essentiel, permettant de s'émanciper, offrant une bulle d'oxygène et de nouveaux moments de partage.

Un dispositif complet est construit dans ce contexte restreint, prenant en compte et anticipant au mieux les directives publiques. À ce titre, plusieurs points ont été actés :

- **Les séjours jeunes sont construits régionalement (pour limiter au maximum les transports).**
- **Les durées sont adaptées au contexte (12 jours maximum).**
- **Les affectations se feront sur la proximité géographique (pour faciliter les transports).**
- **Les thématiques seront multi activités.**
- **Les centres sont nettoyés et désinfectés dans le respect des mesures émises par les autorités, avant et entre chaque session.**
- **Les convoys seront réalisés en bus, avec une forte implication des parents attendue.**
- **Les équipes d'animations, les encadrants, seront sensibilisés et informés des règles à appliquer.**
- **Les communications seront facilitées entre les parents et les jeunes.**

- Une attention particulière devra être portée par les parents sur l'état de santé de leur enfant avant le départ.
- Les parents devront être disponibles pour récupérer leur enfant au cours du séjour, dans les meilleurs délais si la situation le nécessite.

A ce jour, ce sont 960 demandes de séjour qui ont été exprimées, demandes réalisées avant la période de confinement. Vous recevrez donc de nouvelles propositions de séjours, dont vous ne pourrez choisir que les dates de session. **Les affectations se feront en fonction de votre situation géographique ainsi que la tranche d'âge, seules les dates de sessions peuvent être demandées.**

En lien avec cet envoi, vous trouverez un formulaire d'inscription en ligne afin de réaliser votre demande d'affectation. En complément, une campagne d'appel va être réalisée afin de prendre contact avec vous et de répondre à vos éventuelles questions ou interrogations.

Chers parents, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles, ce qui induit la mise en place de mesures restrictives par rapport aux années précédentes. La volonté de poursuivre et de consolider notre mission sociale et solidaire est affirmée, même dans ce contexte particulier. Les équipes professionnelles de la CCAS et les élu.es de votre CMCAS sont mobilisées et œuvrent au quotidien pour réussir cet été, et ce même en télétravail. Ensemble, avec vous, nous ferons de cet été un moment exceptionnel et riche en souvenirs, tout en assurant les conditions sanitaires nécessaires.

Comptant sur votre compréhension, recevez nos sincères salutations.

Pour les Activités Sociales,



Gaël CLASSEN

Président CMCAS Berry Nivernais



Grégory BULLOT

Président CMCAS Chartres-Orléans



Tony BOUVET

Président CMCAS Tours-Blois